

IRONIE : VOIE ÉTRANGE ET VOIX ÉTRANGÈRES*

Introduction

La rhétorique classique distingue deux figures de l'ironie : (a) l'antiphrase, et (b) l'ironie en tant que figure de pensée. Cette dernière implique la mise en scène d'une voix étrangère, qui définit une cible satirique. Ainsi, sous la plume de Swift, le narrateur de *A Modest Proposal* paraît ridicule et risible. Proposer de résoudre le problème de surpopulation dans l'Irlande du XVIII^{ème} siècle par un cannibalisme pratiqué sur de jeunes enfants issus des classes pauvres revêt en effet un caractère absurde et comique. La voix du narrateur est étrangère en ce qu'elle n'est pas celle de Swift. L'antiphrase, quant à elle, ne participe pas de cette notion d'étranger, mais on pourrait lui reconnaître un caractère étrange, en ce qu'elle permet de communiquer une idée par l'expression de son contraire. Si je dis « What lovely weather ! » sous une pluie battante, je veux en fait dire qu'il ne fait pas beau du tout ; le mode de signification employé est alors pour le moins étrange.

L'objectif principal du présent article est de défendre l'idée selon laquelle l'ironie verbale se décline sous le mode de l'étrange et de l'étranger, qu'elle se présente sous deux formes principales, et que parfois

* Communication faite au Congrès de la S.A.E.S. de Nantes en mai 2006.
Je tiens à remercier Deirdre Wilson, Tim Wharton, Rachel Giora et Salvatore Attardo pour leurs remarques et les réponses qu'ils m'ont faites, ainsi que l'atelier de stylistique de la SAES pour m'avoir permis de présenter mon travail sur l'ironie. Mes remerciements vont aussi aux participants de l'atelier, pour leurs questions et leur intérêt, et tout particulièrement à Monique de Mattia-Viviès et Diana Mayolan, qui ont aussi relu la précédente version de cet article.

celles-ci se superposent – contrairement à ce que suppose le traitement qui lui est réservé dans la tradition rhétorique.

Dans un premier temps, nous replacerons la distinction classique antiphrase/ironie en tant que figure de pensée dans le contexte historique de la conceptualisation progressive de la notion d'ironie. Nous montrerons ensuite les limites du traitement de l'ironie en rhétorique classique, avant de présenter plusieurs importantes analyses pragmatiques anglo-saxonnes, qui ont trop souvent le défaut de théoriser uniquement le caractère « étrange » ou « étranger » de l'ironie. Après ce repérage, nous avancerons notre propre analyse double de l'ironie. Enfin, pour les deux types postulés, nous proposerons un traitement détaillé d'exemples littéraires.

La notion d'ironie

La notion d'ironie a évolué à travers le temps, et elle couvre aujourd'hui plusieurs sens différents, qu'une analyse diachronique permet de mettre en évidence. Voici les premiers de ces sens :

- a. ironie socratique
- b. ironie antiphrastique (ou ironie en tant que trope)
- c. ironie « filée » (ou ironie en tant que figure de pensée)
- d. ironie satirique/parodique
- e. ironie de situation
- f. ironie dramatique
- ...

(b) et (c) correspondent évidemment à la distinction classique faite en rhétorique. Mais revenons à la source étymologique du mot ironie.

Si l'on ouvre le glossaire d'Abrams et que l'on y cherche l'article sur l'ironie, on peut lire :

In Greek comedy the character called the eiron was a dissembler, who characteristically spoke in understatement and deliberately pretended to be less intelligent than he was. (Abrams 1999, 134-135)

Cette attitude où l'on feint l'ignorance comme l'*eirôn* des comédies grecques est l'essence même de la stratégie philosophique de Socrate, que l'on désignait par le terme *eirôneia*. Nous avons le premier sens d'*ironie* : l'ironie philosophique, ou l'ironie socratique.

Assez vite, le mot *ironie* fut employé pour dénoter les cas où un orateur critique sous couvert d'éloge, ou bien est élogieux alors même qu'il semble émettre une critique (ce dernier cas ne sera pas étudié ici¹). Dans la tradition latine, ce type d'ironie se conceptualise comme un trope. Un syntagme peut ainsi en remplacer un autre, dont il signifie le contraire. Si l'on prend le célèbre exemple choisi par Samuel Johnson pour illustrer le phénomène de l'ironie, *Bolingbroke was a holy man*, on comprend en fait *Bolingbroke was an unholy man*. Il s'agit d'ironie antiphrastique.

Pour Quintilien, l'ironie peut aussi être une figure de pensée. Le locuteur déguise alors son véritable propos, et il revendique ce déguisement plutôt qu'il ne trahit le subterfuge qu'il utilise. Quintilien souligne que pour cette catégorie d'ironie, c'est le sens tout entier qui entre en conflit avec la langue ou le ton adopté, et non simplement un mot ou un groupe de mots. Il soutient de plus que cette figure est filée, en ce sens qu'elle se situe dans le prolongement du trope ironie tout comme l'allégorie est un prolongement de la métaphore. *A Modest Proposal* illustre bien ce troisième sens, que l'on réserve à des extraits ou à des textes, c'est-à-dire à des ensembles qui dépassent le cadre de la phrase. Notons toutefois qu'il n'est pas clair que dans le texte de Swift, par exemple, l'ironie globale puisse se décomposer en une myriade d'ironies antiphrastiques. Lorsqu'on lit dans cet essai « I grant this Food [i.e. the children] will be somewhat dear, and therefore very proper for Landlords ; who, as they have already devoured most of the parents, seem to have the best Title to the Children », on comprend bien que l'auteur ne veut pas signifier le contraire de ce qu'il fait dire à son narrateur, que ce soit pour cette phrase dans sa totalité ou dans l'une de ses parties. Il est donc plus précis de parler d'ironie en tant que figure de pensée plutôt que d'ironie filée ; ce nouveau sens s'inscrit en forte rupture par rapport au précédent.

Ce n'est qu'à partir du XVIII^{ème} siècle que l'on emploie le terme *ironie* pour parler d'œuvres satiriques ou parodiques dans leur ensemble, quoique le mot ait connu une extension considérable vers la fin de

¹ Grice note à propos de cette acceptation, qu'il considère comme relevant du ludique et non de l'ironique, qu'elle se distingue du cas classique où le locuteur critique sous couvert d'éloge. Outre le fait que les exemples d'éloges qui se donnent comme des critiques sont nettement moins nombreux que pour le cas inverse, d'autres conditions de félicité pragmatique les régissent : « I can for example say *What a scoundrel you are !* when I am well disposed toward you, but to say that will be playful, not ironical, and will be inappropriate unless there is some justification for a straightforward application – for example you have done something which some people (though not I) might frown upon. » (Grice 1989: 54) De plus, plusieurs études psycholinguistiques (à commencer par Jorgensen et al. 1984) ont montré que les réactions des sujets varient considérablement en fonction du caractère mordant ou bienveillant de l'énoncé défini comme ironique par postulat dans la tradition rhétorique.

l'antiquité. Au tournant de ce siècle puis au début du XIX^{ème}, il s'est employé pour désigner des situations ironiques, que ce soit dans la réalité (« Une hutte aux pieds d'un château, quelle ironie ! ») ou au théâtre (ironie dramatique reposant sur la cécité : on pense à Œdipe qui se maudit sans le savoir).

Le mot a ensuite développé bien d'autres sens, jusqu'à celui d'ironie postmoderne. Notre propos se borne simplement ici à montrer la diversité sémantique que couvre le terme *ironie*. La plupart des théoriciens de l'ironie regroupent les sens correspondant à (b), (c), et (d) sous l'appellation *ironie verbale*, puisque la parole y joue un rôle prépondérant par rapport aux autres sens, qui désignent plutôt une stratégie, une situation, ou autre chose encore. C'est à cette sous-classe d'ironie verbale que nous nous intéressons ici. Soulignons au passage que nous suivrons l'usage en excluant du domaine de l'ironie verbale les satires et les parodies où la première instance narrative n'est pas la cible de l'ironie : lorsque Juvénal se scandalise des us et coutumes des Romains de son temps, s'insurgeant contre leurs vices et leurs turpitudes sur le mode satirique, les dépeignant sous leur jour le moins glorieux, il ne pratique pas l'ironie verbale telle qu'on entend ce terme dans les milieux stylistiquement informés.

Nous retenons de ce survol diachronique qu'au sein de l'ironie verbale, il est important de faire une distinction entre ironie antiphrastique et ironie en tant que figure de pensée – ce qui laisse supposer que toutes les théories qui ne reconnaissent qu'un seul type d'ironie verbale se trouvent confrontées à des problèmes insurmontables. Il n'est en revanche pas pertinent de faire une distinction entre l'ironie en tant que figure de pensée et l'ironie satirique/parodique lorsque le narrateur d'un texte satirique/parodique est la cible de l'ironie – l'ironie satirique/parodique se réduisant alors à la figure de pensée.

Plusieurs analyses

Nous étudions maintenant les vertus et les faiblesses de différentes conceptions de l'ironie verbale, en commençant par celle de la tradition rhétorique, pour ensuite nous tourner vers les théories pragmatiques modernes qui tentent de donner à l'ironie un traitement unifié.

La tradition rhétorique

Confrontons le traitement donné à chacun des deux grands types postulés par la tradition avec des exemples authentiques.

Ironie antiphrastique

L'application du modèle rhétorique est non problématique pour l'énoncé de Johnson, reproduit ci-dessous :

1. *Bolingbroke was a holy man.*

Le syntagme *holy* est remplacé par son contraire, *unholy*, et l'on obtient le sens voulu. En revanche, l'analyse a tendance à accrocher sur un exemple tout aussi naturel que (2) :

2. *You're a big help !*

L'énonciateur ne veut pas dire *You are a (real) nuisance*, mais plutôt *You are no help at all*. Le syntagme *a big help* ne se remplace pas tout simplement par son contraire. En fait, il faut se placer au niveau de la phrase si l'on veut continuer à parler de *contraire*, qui est alors pris dans un sens très large : l'énoncé antiphrastique implique une forte négation du contenu qu'il présente littéralement. D'où son nom.

Pourtant, l'analyse fait tout de même faillite lorsque les énoncés se compliquent et prennent une tournure littéraire :

3. *[Mrs Ferrars'] complexion was sallow; and her features small, without beauty, and naturally without expression; but a lucky contraction of the brow had rescued her countenance from the disgrace of insipidity, by giving it the strong characters of pride and ill nature.*

(Jane Austen, *Sense and Sensibility*, ch. 34)

Il n'est pas envisageable de soutenir que *lucky* et *rescued* impliquent leurs contraires, ni que la proposition introduite par la conjonction *but* est fortement niée. Cependant, il reste manifeste que la contraction du front du personnage féminin est malencontreuse, et qu'elle est loin de sauver une apparence déjà ingrate.

Ironie en tant que figure de pensée

Nous l'avons vu, *A Modest Proposal* illustre parfaitement la figure de pensée ironie. La répartition du travail entre celle-ci et l'antiphrase suppose qu'elle s'applique au-dessus du niveau de la phrase. Or il est des énoncés qui correspondent à des phrases (simples !) et qui instancient assez clairement ce type d'ironie. (4) est énoncé par un métis, à l'attention d'un ami partageant le même fauteuil, devant un poste de télévision et un reportage où l'on apprend que les auteurs d'un vol à main armée sont noirs :

4. *Ah, là, là, c'est pas des gens comme nous !*

L'intention de l'énonciateur est bien sûr de se moquer de ceux qui expriment le jugement dont il se fait l'écho (qui se situe dans le sens implicite de (4)) en faisant sienne une voix étrangère.

Evaluation

La tradition rhétorique offre une première tentative descriptive et classificatoire. C'est d'ailleurs selon Barthes la visée principale et avouée de la rhétorique. Il considère que « la rhétorique se donne ouvertement comme un classement » (1970, 195). La confrontation des données touchant à l'ironie et de leur traitement en rhétorique lui donne raison. L'entreprise rhétorique nous fournit toutefois une première caractérisation utile, quoique pré-théorique, de la notion d'ironie (ou plutôt des deux notions d'ironie verbale).

Traitements intégrés à une théorie pragmatique générale

Grice ainsi que Sperber et Wilson traitent de l'ironie en l'intégrant à leur théorie pragmatique générale. Grice parle principalement de l'étrange et apparente fausseté de l'ironie, tandis que Sperber et Wilson théorisent son caractère étranger.

Paul Grice

Pour Grice, une condition essentielle doit être remplie pour qu'il y ait ironie. Cette condition est nécessaire mais non suffisante. *Il doit y avoir une violation apparente de la maxime de vérité : « Ne dites pas ce que vous savez être faux », qui conduit l'allocutaire à interpréter l'énoncé ironique comme signifiant le contraire de ce qui est dit.* Cela ressemble fort à une tentative de la part de Grice consistant à incorporer l'ironie antiphrastique dans son modèle de conversation. Les contre-exemples abondent puisque le caractère étranger de l'ironie verbale n'est pas reconnu, et que les problèmes liés à la caractérisation de l'antiphrase ne sont pas résolus. L'énonciateur de (4) ne veut pas dire, ou pas seulement, le contraire de ce que sa phrase signifie, et l'énoncé (3) demeure problématique. Il existe aussi des occurrences où la maxime ostensiblement violée est la maxime de pertinence. Imaginons deux agriculteurs victimes d'une terrible sécheresse aux Etats-Unis. Ils se trouvent sur un promontoire d'où ils peuvent constater l'état misérable de leurs cultures. L'un se tourne vers l'autre, et dit :

5. *Don't you just love a nice spring rain ?*
(Attardo 2000, 816)

L'énoncé n'a pas de valeur de vérité associée, comme c'est une question. Il se peut d'ailleurs très bien que l'allocutaire apprécie le genre de pluie mentionnée. Quoi qu'il en soit, (5) n'entre aucunement en conflit avec la maxime de vérité.

Sperber et Wilson

Dans la théorie de la pertinence, la conception de l'ironie s'est initialement développée autour de l'idée de mention : dans les cas les plus simples, *un énoncé ironique mentionne le contenu propositionnel d'un énoncé ou d'une pensée attribuée à autrui, de la même manière qu'un discours indirect est l'écho d'un discours direct – la différence étant que l'ironie véhicule une attitude de dissociation*. Cette caractérisation est particulièrement bien adaptée pour rendre compte de l'ironie en tant que figure de pensée. Ainsi, dans *A Modest Proposal*, les énoncés produits par le narrateur lui sont directement attribués par l'auteur. Celui-ci s'en dissocie de manière satirique, se moquant de son narrateur qui est cible de l'ironie. L'analyse de (6) suit un parcours semblable. Cet exemple est intéressant puisqu'il implique une mention explicite, et que l'énoncé de Mary signifie bien plus que son contraire (Mary se rit de Peter):

6. Peter: *The weather is going to turn foul. I have a nasty feeling about that picnic.*
[Peter and Mary go to the picnic planned with their friends. The sun shines]
Mary: *What foul weather indeed!*

Mary mentionne l'énoncé de Peter, quoique sous une forme légèrement différente (d'où l'analogie avec le discours indirect), pour se moquer de ce dernier.

Il faut toutefois raffiner l'analyse en vue de traiter les cas touchant à l'antiphrase. Pour (1), il convient de considérer que le contenu propositionnel mentionné est en fait modal, qu'il correspond à une attente évoquée par l'énoncé ironique : 'A king/ruler should be virtuous.' Cette attente fut évidemment contredite par les faits, d'où une attitude de dissociation qui est le signe de l'ironie. L'énoncé mentionné, qui s'éloigne de celui effectivement énoncé, partage une ressemblance interprétative avec celui-ci. 'A king/ruler should be virtuous' n'est pas trop éloigné du contenu apparent de (1). La théorie de la mention peut donc se reformuler ainsi : *un*

énoncé ironique évoque un contenu propositionnel qui partage une ressemblance interprétative avec un énoncé ou une pensée attribuée à autrui, tout en communiquant une attitude de dissociation par rapport à cet énoncé ou cette pensée. Le lecteur pourra vérifier que cette théorie rend bien compte des occurrences d'ironie de (2) à (6). Elle parvient aussi à le faire pour le difficile exemple donné en (7), énoncé par une femme qui reproche à son mari de regarder la télévision sans se préoccuper d'elle :

7. *I love it when you pay attention to me.*

(7) déclenche naturellement l'implicature 'It is good when/You should pay attention to me', qui indique une attente frustrée. L'effet stylistique produit par (7) conduit à le classer parmi les énoncés antiphrastiques, bien qu'il n'implique nullement son contraire. Sperber et Wilson récupèrent ainsi sans le savoir la conception de l'ironie « antiphrastique », tout en l'affinant. En effet, on observe que cette ironie est toujours sous-tendue par la mention d'une attente ou d'une norme dans leur analyse. (7) nous montre aussi une grande force de leur théorie : elle permet d'isoler les propositions impliquées par un énoncé et non simplement celle qui correspond directement à l'énoncé lui-même. Ce sont de nouveau les implicatures qui jouent un rôle critique dans l'interprétation ironique de (3) (un exemple : 'The contraction of Mrs Ferrars' brow was lucky' qui évoque un état désirable).

La théorie de la mention est une théorie très puissante, voire trop puissante. Elle repose sur des notions très étendues. Il n'est nullement précisé jusqu'où on peut aller dans la ressemblance interprétative, et l'attitude de dissociation s'applique soit par rapport à l'énoncé effectif (pour l'ironie « antiphrastique »), soit par rapport à l'énoncé mentionné (pour la « figure de pensée »). Cela suggère que la théorie a subi une trop grande extension, et qu'elle est susceptible de couvrir des cas où il n'y a pas ironie. Dans l'exemple (8), Alex informe tristement John, de façon neutre par ailleurs, des propos du premier ministre :

8. John: *What did the Prime Minister tell the media?*

Alex: *(disapproving and bitter) Well... Going to Iraq is right. They have failed to produce evidence that they don't have weapons of mass destruction. He says we should now support the United States with our military. The usual stuff.*

La réplique d'Alex n'est pas ironique, quoiqu'elle aurait pu l'être s'il avait changé de ton et adopté la voix du premier ministre (jusqu'à *mass*

destruction). La théorie de la mention n'est pas à même de distinguer entre lecture ironique et lecture simplement informative de l'énoncé d'Alex.

Pretense theories

Il existe deux variétés de *pretense theories*, et chacune donne à *pretense* un sens différent, qui la rend particulièrement apte à rendre compte du sens (b) ou (c) du mot *ironie*.

Pretense theory (théorie du faire-semblant)

La théorie du faire-semblant prend le terme *pretense* dans un sens classique. Elle offre a priori un outil privilégié pour expliquer les ironies qui mettent en scène des voix étrangères.

The pretense theory may be expressed as follows. Suppose S is speaking to A, the primary addressee, and to A', who may be present or absent, real or imaginary. In speaking ironically, S is pretending to be S' speaking to A'. What S' is saying is, in one way or another, patently uninformed or injudicious, worthy of a "hostile or derogatory judgement or a feeling such as indignation or contempt" [Grice, 1989: 54]... A' in ignorance, is intended to miss this pretense, to take S as speaking sincerely. But A, as part of the "inner circle" (to use Fowler's phrase), is intended to see everything. (Clark et Gerrig 1984, 122)

Cette description est certes adéquate pour rendre compte de l'ironie de *A Modest Proposal*: S', le narrateur niais, s'adresse à un auditoire fantôme (A'), tandis que l'auteur, en véritable énonciateur (S), partage son ironie avec ses lecteurs (A), qui bénéficient d'un statut privilégié. Or les auditoires et les locuteurs fantômes semblent revêtir un caractère fort différent lorsque l'ironie se fait trope. Cela est tout à fait frappant en (3), où un narrateur, même fantôme, ne peut soutenir la contradiction logique que cet énoncé implique, de même qu'un auditoire ne peut prendre cet énoncé au pied de la lettre. Semblablement, en (7), le locuteur signifie bien ce qui est dit, mais il y a ironie en plus – ce que ne prévoit pas la théorie.

En plus de ces échecs qui touchent à l'ironie tropologique, la théorie est incapable d'expliquer l'ironie de certains énoncés où fait irruption une voix étrangère.

9. Jones, this murderer, this thief, this crook, is indeed an honourable fellow!

En avançant cet énoncé de son crû – que l'on imagine comme une réponse à l'opinion communément admise qui voit en Jones un modèle de probité – Dan Sperber (1984, 134) entend montrer les limites de la théorie du faire-semblant : l'énoncé lui-même est une pure contradiction logique qu'un auditoire ne peut accepter, et l'on peut se demander en quoi l'énonciateur mérite un jugement hostile (cette dernière remarque vaut aussi pour (3) et (7), voire l'ensemble des ironies tropologiques) ? Ce qu'il est important de remarquer, c'est que l'énonciateur se fait l'écho d'une opinion généralement partagée, et qu'il se moque de celle-ci ainsi que de tous ceux qui peuvent l'accepter, et que cette opinion est mentionnée non à l'aide d'une phrase, mais d'un segment de phrase (le prédicat). L'ironie dans le sens (c) s'applique à un niveau sub-phrastique, et l'analyse de Clark et Gerrig échoue ici.

Allusional pretense theory (*Théorie de l'allusion non sincère*)

Cette théorie prend *pretense* dans un sens bien singulier, qui fait référence à l'absence patente de sincérité d'un énoncé ironique. Selon cette théorie, deux conditions doivent être réunies pour qu'un énoncé soit ironique :

a. Ironical utterances are intended to be allusive in that they are intended to call the listener's attention to some expectation that has been violated in some way.

(Kumon-Nakamura, Glucksberg and Brown 1995, 5)

b. Il doit y avoir une absence de sincérité par rapport à l'énoncé ironique

Ce traitement fonctionne a priori parfaitement pour l'ironie antiphastique, comme on peut le vérifier avec (1). Toutefois, la condition (b) est invalidée par (7), un énoncé d'une sincérité pragmatique à toute épreuve, et la condition (a) est mise à mal par (10).

10. You look so incredibly good today!

Personne ne s'attend nécessairement à ce que la victime de l'ironie soit extraordinairement belle le jour visé, quoique l'on puisse s'attendre à ce que les gens avec qui l'on interagit prennent un minimum soin de leur apparence, et que celle-ci ne soit par conséquent pas trop négligée. Il faudrait préciser la manière dont les énoncés ironiques (tropologiques) attirent l'attention sur des attentes frustrées, ou se contenter d'une description assez vague qui ne relève plus du théorique. Une telle caractérisation, plus juste selon nous, se trouve chez Giora, qui considère

l'ironie comme une mode de négation indirecte. Pour elle (1995, 246-247), *l'énoncé ironique souligne la différence qui existe entre l'état des choses qui prévaut et un état des choses plus désirable évoqué par le sens nié ironiquement*. Cependant, cela nous dit peu sur les mécanismes qui conduisent à l'ironie antiphrastique (à noter qu'aucune distinction n'est faite entre les sens (b) et (c)). Bien que Giora propose un modèle pragmatique à cette fin, nous pensons qu'il n'est pas adéquat, pour des raisons que les limites qui nous sont imparties nous empêchent d'exposer ici.

Proposition d'un nouveau modèle pragmatique de l'ironie verbale

Nous en venons à l'esquisse de notre propre modèle pragmatique double, conçu pour rendre compte de l'ironie verbale sous toutes ses formes.

Caractérisation des deux types d'ironie

Nous reconnaissons deux types d'ironie verbale : (a) l'ironie polaire, qui possède un caractère étrange en ce qu'elle implique un décrochage, voire une opposition, entre ce qui est dit en toute apparence et le sens ironique impliqué, et (b) l'ironie d'imitation, où se fait entendre une voix étrangère à celle de l'énonciateur ironique.

Ironie polaire :

L'énoncé ironique évoque un état des choses désirable qui s'inscrit en forte opposition à ce que le locuteur estime être une connaissance mutuelle du véritable état des choses.

Ironie d'imitation :

Le locuteur adopte une voix étrangère, et attire l'attention sur les aspects ridicules qu'il juge apparents à l'intérieur du message ostensiblement communiqué par le narrateur possesseur de cette voix, de sorte à se moquer de lui et de quiconque il peut bien représenter.

La caractérisation proposée pour l'ironie polaire est très proche de celle de Giora, mais elle s'en détache par son insistance sur la notion d'opposition, qui nous semble fondatrice dans ce type d'ironie. L'idée selon laquelle celui qui pratique l'ironie d'imitation se moque du possesseur de la voix qu'il adopte, mais aussi de quiconque il peut bien représenter devient

très pertinent lorsque l'on passe de *A Modest Proposal* à *The Shortest-Way with the Dissenters* de Defoe. Ce dernier texte présente le cas de figure classique où l'auteur se moque non seulement d'un narrateur aux idées incongrues ou saugrenues, mais aussi de la personne, du groupe, ou de l'attitude qu'il entend ainsi dénoncer. Dans son essai, Defoe fait semblant de prôner l'idée commençant alors à se répandre, selon laquelle il est nécessaire de se débarrasser de la population non-anglicane, qui représenterait une cinquième colonne au sein de l'Etat, par le moyen le plus rapide : l'échafaud. Il reprend ainsi les thèses des conservateurs les plus à droite de son temps, forçant le trait pour couvrir de ridicule et d'opprobre l'opinion qu'il récuse ce faisant.

Notre modèle n'interdit pas la superposition des deux types d'ironie verbale. Si je dis *What lovely weather !* alors que nous sommes sous une pluie battante et qu'une personne que nous connaissons tous deux vient de prévoir un temps clément en notre présence, l'ironie est double en ce que je pratique l'antiphrase tout en me moquant de la tierce personne. Cet exemple trivial nous permet d'apprécier les mécanismes complexes à l'œuvre en littérature, comme dans cet extrait plus que classique, tiré de *Hamlet* :

11. What a piece of work is man! how noble in reason! how infinite in faculties! in form and moving, how express and admirable! in action how like an angel! in apprehension, how like a god! The beauty of the world! the paragon of animals! And yet, to me, what is this quintessence of dust?
(*Hamlet*: II, ii, 115-117)

Nous considérons en effet que les deux types d'ironie verbale sont ici en co-occurrence. D'une manière évidente, Hamlet parle par antiphrases et signifie (pour simplifier) le contraire de ce qu'il paraît dire. De façon plus subtile, il est possible de voir sous la plume de Shakespeare une critique – ou tout du moins une remise en question – de l'idéal optimiste du début de la Renaissance, qui voyait en l'homme la mesure de toute chose, et repoussait ses limites théoriques vers l'infini. Cet idéal est risible dans le contexte de *Hamlet*. L'ironie d'imitation du dramaturge se superpose ainsi à l'ironie polaire du protagoniste éponyme.

L'ironie polaire

En ce qui concerne l'ironie polaire, il reste à préciser comment l'énoncé ironique évoque l'état des choses désirable si crucial pour son interprétation. Nous inscrivons ainsi notre traitement de l'ironie verbale au sein de la théorie pragmatique générale de Sperber et Wilson, la théorie de

la pertinence (1995 ; 2004), tout en rejetant leur explication de l'ironie. Ces deux auteurs partent d'un principe général de communication qui permet de dériver des inférences à partir d'énoncés ou, plus généralement, de stimuli communicatifs :

Principe de pertinence² :

Tout acte de communication communique la présomption de sa propre pertinence optimale.

Pour simplifier, disons qu'il s'agit d'un principe d'efficacité communicative : l'allocutaire interprète tout stimulus communicatif en présumant que le locuteur exprime un contenu maximale riche tout en limitant le coût de l'interprétation le plus possible. Si je dis *I need to go to the bank* après vous avoir proposé de prendre un verre, vous comprenez que j'ai besoin de retirer de l'argent (c'est une implicature), et qu'il me faut pour cela trouver un distributeur bancaire. Votre interprétation se fait en fonction du principe que je cherche à être pertinent, et vous comprenez tout à la fois (entre autres) que je parle d'une banque en tant qu'institution, et non de la rive d'une rivière, que j'ai sans doute à l'esprit un distributeur, et que j'ai besoin de retirer de l'argent, peut-être pour vous inviter.

Si nous associons ce principe à notre description de l'ironie polaire, nous pouvons rendre compte de tous les exemples appartenant à cette catégorie. (1) évoque 'Bolingbroke was a holy man', qui est apparemment communiqué. Cette proposition contraste fortement avec ce que l'allocutaire sait, et le contraste créé une tension, une incongruité qui rappelle et souligne ce que la situation aurait pu être. D'où l'ironie. Revenons maintenant à (3) :

3. ... *but a lucky contraction of the brow had rescued her countenance from the disgrace of insipidity, by giving it the strong characters of pride and ill nature.*

Jusqu'à *insipidity*, la proposition conjointe produit une attente parfaitement amenée ('Elle ne paraît alors pas vraiment laide'), qui est finalement frustrée. Le locuteur garde à l'esprit cette attente quelque temps, avant de réviser son évaluation de la situation en fin de phrase. Un tel changement tardif joue sur l'incongruité et le renversement de l'ironie

² On remarquera que ce principe n'est pas si éloigné du principe général de coopération postulé par Grice.

polaire, et il explique vraisemblablement, en grande partie, la félicité stylistique de l'énoncé.

Notons que les implicatures susceptibles de déclencher une ironie polaire ne vont pas toujours dans le sens déductif, vers une conclusion à partir de prémisses, comme en (3) ou en (7). Voici une anecdote, peut-être apocryphe, à propos d'un mot de Talleyrand. Ce dernier se promène un jour dans les couloirs du palais de justice à Paris, alors réputé pour être empli d'espions cherchant à voler des documents importants. Talleyrand repère parmi les personnes qui s'y trouvent un jeune homme qui a tout l'air de découvrir le palais, portant dans la poche de son manteau un pli qu'il a pris soin de bien mettre en évidence, et dont il tire apparemment grande fierté. Talleyrand s'approche, et lui dit : « Heureusement que ce pli n'est pas de vous, sinon on vous l'aurait volé. » L'ironie polaire prend ici du temps à interpréter, et lorsque l'allocutaire la comprend, il est trop tard pour répondre. Le point important est que l'état des choses désirable, crucial pour déclencher l'ironie polaire, est évoqué par une implicature (disons 'Ce que vous écrivez est hautement considéré') que l'on obtient en remontant deux *modus ponens* :

- A. Ce que vous écrivez est hautement considéré
- B. Ce qui est hautement considéré se vole

- C. Ce que vous écrivez se vole
- D. Le pli qui dépasse de votre poche n'est pas de vous

- E. Il n'était pas nécessaire que le pli qui dépasse de votre poche fût volé

(E) est manifeste en situation, puisque le pli est encore dans la poche de l'allocutaire. De plus, l'énoncé communique (D). A partir de (D) et de (E), on infère la prémisse (C). (B) fait partie des connaissances d'arrière-plan accessibles aux usagers du palais et, associé à (C), donne accès à (A), qui évoque l'état des choses désirable contredit par la jeunesse et l'attitude de l'allocutaire, qui indiquent son inexpérience.

L'ironie d'imitation

Pour ce qui est de l'ironie d'imitation, le message de l'instance narrative et l'opinion qu'elle véhicule sont délibérément montrés (*deliberately shown* : cf. Wharton) dans un but ludique voire satirique, étant censés paraître ridicules aux yeux de l'ensemble des destinataires visés. Un

contenu sémantique est alors communiqué par ostension délibérée (*deliberate showing*). Pour comprendre cette notion, imaginez que quelqu'un montre une photo à une connaissance, en attirant son attention sur cette photo. Prenons deux cas de figure. Dans le premier (inspiré de Grice 1989, 218), il s'agit d'un détective qui montre à son client la photo d'une femme et de son amant dans une chambre d'hôtel. Si ce client est le mari, le détective parvient, sans rien dire, à lui signifier que sa femme lui est infidèle. Dans le deuxième cas, un photographe professionnel montre la même photo à un de ses collègues, pour qu'il remarque sa qualité et qu'il comprenne qu'elle est appropriée pour le reportage sur les aventures amoureuses dans le monde du travail, dont il est en ce moment question dans leur agence. Le photographe ou le détective communique du sens par le simple fait de montrer la photographie. Le sens n'est pas simplement obtenu par le fait d'observer la photographie. Le photographe et le détective ne signifient pas la même chose. L'intention de celui qui la montre est cruciale. Sans elle, aucun contenu sémantique ne serait communiqué. Interpréter l'intention de celui qui montre la photographie conduit à n'en retenir que l'aspect pertinent (ce qui est représenté, ou la qualité de la prise).

Ce type de communication entre bien dans le cadre général de la communication ostensive, telle qu'elle est conçue dans la théorie de la pertinence. En voici la substance :

Communication ostensive :

Le locuteur communique son intention de communiquer³ aussi bien que le contenu propositionnel que l'allocataire va se représenter.

De manière évidente, cette définition exclut du domaine de la communication le cas d'un voleur qui laisserait accidentellement ses empreintes digitales sur une vitre lors d'un cambriolage : le voleur ne communique pas une intention de signifier que c'est bien lui qui est à l'origine du cambriolage ; il ne communique donc pas que c'est lui le voleur. En revanche, un auteur ironique souhaite que son intention ironique soit reconnue, et que l'on comprenne qu'il attire l'attention sur l'aspect ridicule du discours qu'il rapporte, qu'il convient d'attribuer à un autre que lui.

Cette conception du deuxième type d'ironie verbale s'applique aisément aux textes tels que *A Modest Proposal* ou *The Shortest-Way*,

³ Nous regroupons sous ce terme l'intention informative et l'intention communicative de Sperber et Wilson.

Olivier Simonin

comme nous l'avons déjà souligné. Elle rend aussi parfaitement compte des ironies d'imitation fonctionnant à un niveau sub-phrastique, comme on peut dire que l'énonciateur de (9) évoque au sein même de son énoncé une opinion qu'il représente pour s'en moquer. Sa voix se fait étrangère un bref instant. Nous touchons ici au phénomène de la focalisation, où l'ironie d'imitation peut s'immiscer. Considérons cet extrait de *Candide* :

14. Pangloss, au cours de sa cure, ne perdit qu'un œil et une dent.
(Voltaire, *Candide*, ch. 4)

On comprend qu'il est signifié 'Pangloss, au cours de sa cure, perdit un œil et une oreille', mais aussi 'Pangloss estimait qu'il aurait pu perdre plus qu'un œil et une oreille', *ne* et *que* servant de marqueurs de focalisation et soulignant le point de vue de Pangloss, risible s'il en est. L'énonciateur montre celui-ci de manière ostensive et délibérée, à une fin satirique et ludique. La satire touche indirectement la philosophie de Leibniz et son auteur, tous deux représentés par Pangloss, comme le laissait prévoir notre définition de l'ironie d'imitation.

Olivier SIMONIN
Université Paris 13

Bibliographie

- ABRAMS, Meyer H., 1999 [1957]. *A Glossary of Literary Terms*. 7^{ème} édition. Heinle and Heinle, Boston.
- ATTARDO, Salvatore, 2000. Irony as relevant inappropriateness. *Journal of Pragmatics* 32, 793-826.
- BARTHES, Roland, 1970. L'ancienne rhétorique. *Communications* 16, 172-223
- BOULTON, James T., 1975. *Selected Writings of Daniel Defoe*. Cambridge University Press, Cambridge.
- BUTLER, Harold E. 1921. *The Institutio Oratoria of Quintilian*. Vol. 3. William Heinemann Ltd, Londres.
- CLARK, Herbert H., Gerrig, Richard J., 1984. On the pretense theory of irony. *Journal of Experimental Psychology: General* 113, 121-126.
- GIBBS, Raymond W., 1986. On the psycholinguistics of sarcasm. *Journal of Experimental Psychology: General* 115, 3-15.
- GIORA, Rachel, 1995. On irony and negation. *Discourse Processes* 19, 239-264.
- GRICE, Paul, 1989. *Studies in the Way of Words*. Harvard University Press, Harvard.
- JOHNSON, Samuel, 1967 [1755]. *A Dictionary of the English Language*. Fac-similé de la deuxième édition. AMS Press, inc., New York.
- JORGENSEN, Julia, Miller, George, Sperber, Dan, 1984. Test of the mention irony. *Journal of Experimental Psychology: General* 113, 112-120.
- KUMON-NAKAMURA, Sachi, Glucksberg, Sam, Brown, Mary, 1995. How about another piece of pie: the allusional pretense theory of discourse irony. *Journal of Experimental Psychology: General* 124, 3-21.
- MAY, James M., Wisse, Jakob, 2001. *Cicero: On The Ideal Orator (De oratore)*. Oxford University Press, Oxford.
- MUECKE, Douglas C., 1980 [1969]. *The Compass of Irony*. Réimpression. Methuen, Londres.
- MUECKE, Douglas C., 1982 [1970]. *Irony and the Ironic*. 2^{ème} édition. Methuen, Londres.
- REBOUL, Olivier, 1998 [1984]. *La Rhétorique*. 6^{ème} édition. Presses Universitaires de France, Paris.

Olivier Simonin

SPERBER, Dan, 1984. Verbal irony: pretense or echoic mention. *Journal of Experimental Psychology: General* 113, 130-136.

SPERBER, Dan, Wilson, Deirdre, 1978. Les ironies comme mentions. *Poétique* 36, 399-412.

SPERBER, Dan, Wilson, Deirdre, 1995 [1986]. *Relevance: Communication and Cognition*. 2^{ème} édition. Blackwell, Oxford.

WHARTON, Tim, 2003a. *Pragmatics and the Showing-Saying Distinction*. University of London Doctoral Dissertation, Londres.

WHARTON, Tim, 2003b. Natural pragmatics and natural codes. *Mind and Language* 18, 447-477. Blackwell, Oxford.

WILSON Deirdre, Sperber, Dan, 1992. On verbal irony. *Lingua* 87, 53-76.